

Thales et ArianeGroup ont annoncé, dans un communiqué publié le 12 mai 2026, avoir procédé avec succès au premier tir d'essai de la munition balistique FLP-t 150. L'opération s'est déroulée le mardi 5 mai 2026 sur le site de l'île du Levant, avec le soutien de la Direction générale de l'armement - Essais de missiles (DGA EM). Ce tir constitue la première étape de validation en vol d'un système destiné à doter les forces françaises d'une nouvelle capacité de frappe terrestre dans la profondeur.

La FLP-t 150 est une roquette guidée dont la portée est annoncée supérieure à 150 kilomètres, ce qui la situe à la limite haute des systèmes d'artillerie conventionnels. Selon les industriels, les technologies mobilisées pour sa conception – propulsion, guidage et pilotage – sont issues du domaine des missiles balistiques. La munition est équipée d'un système de pilotage par gouvernes positionnées à l'arrière du propulseur, censé lui conférer des capacités de manœuvre en phase terminale et une précision maintenue dans des environnements où les signaux GNSS (géolocalisation et navigation par satellites) sont brouillés. La résistance au brouillage repose sur le *TopStar Smart Receiver* développé par Thales, équipement qui assure simultanément les fonctions de positionnement, de navigation et de gestion du temps.

Selon Vincent Pery, directeur des programmes Défense chez ArianeGroup, la FLP-t 150 atteint des apogées de plusieurs dizaines de kilomètres et des vitesses largement supersoniques, ce qui justifie le recours à des savoir-faire propres aux systèmes balistiques. Le tir du 5 mai a permis, selon les industriels, de valider les choix d'architecture, les technologies retenues et le niveau de performance attendu.

Le lanceur *X-Fire* et la répartition industrielle

La munition est intégrée à un système d'armes baptisé *X-Fire*, lanceur terrestre polyvalent développé par Thales en partenariat avec Soframe. Le communiqué précise que *X-Fire* est compatible avec la munition souveraine FLP-t et avec des munitions étrangères, ce qui doit permettre une interopérabilité avec les armées alliées. Le système est conçu pour être intégré à la chaîne d'automatisation des tirs et des liaisons de l'artillerie sol-sol (ATLAS), dont Thales est maître d'œuvre. Les premiers tirs de démonstration du lanceur *X-Fire* sont prévus avant la fin du mois de mai 2026.



Crédit : SOFRAME.

Dans le cadre du partenariat industriel, Thales est responsable du système global – lanceur terrestre, conduite de tir et système de lancement – tandis qu’ArianeGroup développe la propulsion et le pilotage de la munition. La production est annoncée comme intégralement française. Côté Thales, les sites mobilisés sont ceux de Cholet (Maine-et-Loire), Élancourt (Yvelines), Gennevilliers (Hauts-de-Seine), La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) et Valence (Drôme). Soframe contribuera depuis son site de Duppigheim (Bas-Rhin). ArianeGroup engagera notamment ses installations bordelaises, complétées par un réseau de PME et d’ETI françaises sous-traitantes.

Une réponse au besoin de remplacement des LRU

La FLP-t 150 a été développée pour succéder au Lance-roquettes unitaire (LRU), en service dans l’armée de Terre française. Les industriels présentent leur solution comme adaptée aux exigences du combat de haute intensité et ouvrant la voie à des missiles balistiques de plus grande portée, dotés d’une meilleure capacité de pénétration des défenses adverses. Le système X-Fire est annoncé comme nativement compatible avec ces futures munitions à plus grande allonge.

Hervé Dammann, directeur général adjoint des Systèmes terrestres et aériens chez Thales, a souligné dans le communiqué la fiabilité de la solution proposée et la capacité de l’industriel à livrer rapidement et à monter en cadence. Vincent Pery a pour sa part évoqué la perspective de la constitution d’une filière balistique conventionnelle française couvrant les besoins tactiques, opératifs et stratégiques.

Les deux partenaires

ArianeGroup, détenu à parts égales par Airbus et Safran, emploie 8 700 personnes en France et en Allemagne. L'entreprise est maître d'œuvre du lanceur européen Ariane 6, pour le compte de l'Agence spatiale européenne, et du missile balistique stratégique M51 de la force océanique stratégique française, pour le compte de la DGA. Son chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 2,6 milliards d'euros en 2025.

Thales (Euronext Paris : HO), spécialisé dans les technologies de défense, d'aérospatiale et du numérique, compte plus de 85 000 collaborateurs dans 65 pays. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 22,1 milliards d'euros en 2025 et consacre 4,5 milliards d'euros par an à la recherche et au développement.

Le calendrier des prochaines phases du programme FLP-t, au-delà des essais de démonstration du lanceur X-Fire prévus en fin de mois, n'a pas été précisé par les industriels.